

Zone euro : la BCE réduit de nouveau ses taux directeurs de 0,25 point

Publié le 30 janvier 2025

🕒 2 minutes

Par : La Rédaction (<https://www.vie-publique.fr/auteur/18466-la-redaction>)

Lors de sa première réunion de politique monétaire de l'année, le 30 janvier 2025, la Banque centrale européenne a décidé de poursuivre la politique de réduction de ses taux directeurs. La facilité de dépôt, à travers laquelle le Conseil des gouverneurs pilote l'orientation de la politique monétaire, est désormais fixée à 2,75%.

Par sa décision du 30 janvier 2025 (<https://www.vie-publique.frhttps://www.ecb.europa.eu/press/pr/date/2025/html/ecb.mp250130~530b29e622.fr.html>), la Banque centrale européenne (BCE) poursuit son cycle d'assouplissement monétaire dans un contexte de perspectives économiques incertaines lié à la nouvelle politique économique américaine.

Cette baisse des taux directeurs est destinée à favoriser l'investissement et encourager la consommation. La BCE estime que le processus de désinflation est en bonne voie.

En bref

Zone euro : la BCE confirme une nouvelle baisse des taux (<https://www.vie-publique.fr/en-bref/296553-zone-euro-et-bce-poursuite-de-la-baisse-des-taux>)

12 décembre 2024

Poursuite de la baisse du taux directeur

Il s'agit de la **cinquième baisse des taux depuis juin 2024**. Le taux de facilité de dépôt était alors de près de 4%. Cette baisse de 25 points de base (0,25 point de pourcentage) constitue un compromis à la fois entre les divergences économiques des États et entre les partisans d'une politique monétaire plus souple face à ceux qui défendent une position plus stricte.

Le taux de refinancement et le taux de prêt marginal sont également abaissés de 0,25 point de pourcentage, passant respectivement de 3,15% à 2,90% et de 3,40% à 3,15%. La BCE juge que *"grâce aux récentes baisses des taux directeurs par le Conseil des gouverneurs, le coût des nouveaux emprunts pour les entreprises et les ménages diminue progressivement."*

Cette orientation à la baisse devrait se prolonger lors des prochaines réunions de la Banque centrale européenne (BCE). La BCE anticipe un retour aux 2% d'inflation (<https://www.vie-publique.fr/#>) dans le courant de l'année. Toutefois, *le Conseil des gouverneurs ne s'engage pas à l'avance sur une trajectoire de taux particulière.*

La décision de la BCE intervient dans un contexte de doute avec une possible hausse des tarifs douaniers pour l'Union européenne (UE) annoncée par Donald Trump, le président des États-Unis. Les prochaines réunions du Conseil des gouverneurs sont prévues les 17 avril, 5 juin et 27 juillet 2025.

En bref

Élection de Donald Trump : le CEPII évalue le coût d'une hausse générale des droits de douane (<https://www.vie-publique.fr/en-bref/296109-election-de-donald-trump-les-effets-des-mesures-protectionnistes>)

14 novembre 2024

Glossaire

inflation :

Augmentation générale et durable des prix